

Juillet 2020

## **Décret n° 2020-873 du 16 juillet 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation**

*Le premier volet du fonds de solidarité, c'est-à-dire la prime mensuelle de 1 500€ devait prendre fin en mai dernier. Ce nouveau décret vient modifier le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 afin de le prolonger.*

*Il supprime également la condition de refus de prêt pour le 2<sup>nd</sup> volet du fonds, c'est-à-dire l'aide régionale pouvant aller jusqu'à 5 000€.*

Pour rappel, l'article 3 :

- Les entreprises ayant subi une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 1 500 € perçoivent une subvention d'un montant forfaitaire de 1 500 €.
- Les entreprises ayant subi une perte de chiffre d'affaires inférieure à 1 500 € perçoivent une subvention égale au montant de cette perte.

L'article 3 couvre la période entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et le 31 mars 2020

L'article 3-1 couvre la période entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 30 avril 2020.

L'article 3-3 couvre la période entre le 1<sup>er</sup> mai 2020 et le 31 mai 2020.

Le décret n° 2020-873 vient ajouter un article 3-5 pour couvrir la période entre le 1<sup>er</sup> juin 2020 et le 30 juin 2020.

Les dirigeants concernés doivent compléter un formulaire sur leur espace particulier du site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). La page d'accueil du site précise que le formulaire sera disponible à compter du lundi 20 juillet 2020, 9h. La date limite de dépôt est fixée au 31 août 2020.

Attention, les entreprises qui n'auraient pas déposé leur formulaire pour les mois antérieurs (mars, avril et mai) peuvent encore le faire jusqu'au 31 juillet 2020.

Pour consulter le décret modifié n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité :  
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=E8F1A117C0959D7A1C524D42292F9388.tplqfr24s\\_2?cidTexte=JORFTEXT000041768315&dateTexte=20200720](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=E8F1A117C0959D7A1C524D42292F9388.tplqfr24s_2?cidTexte=JORFTEXT000041768315&dateTexte=20200720)